

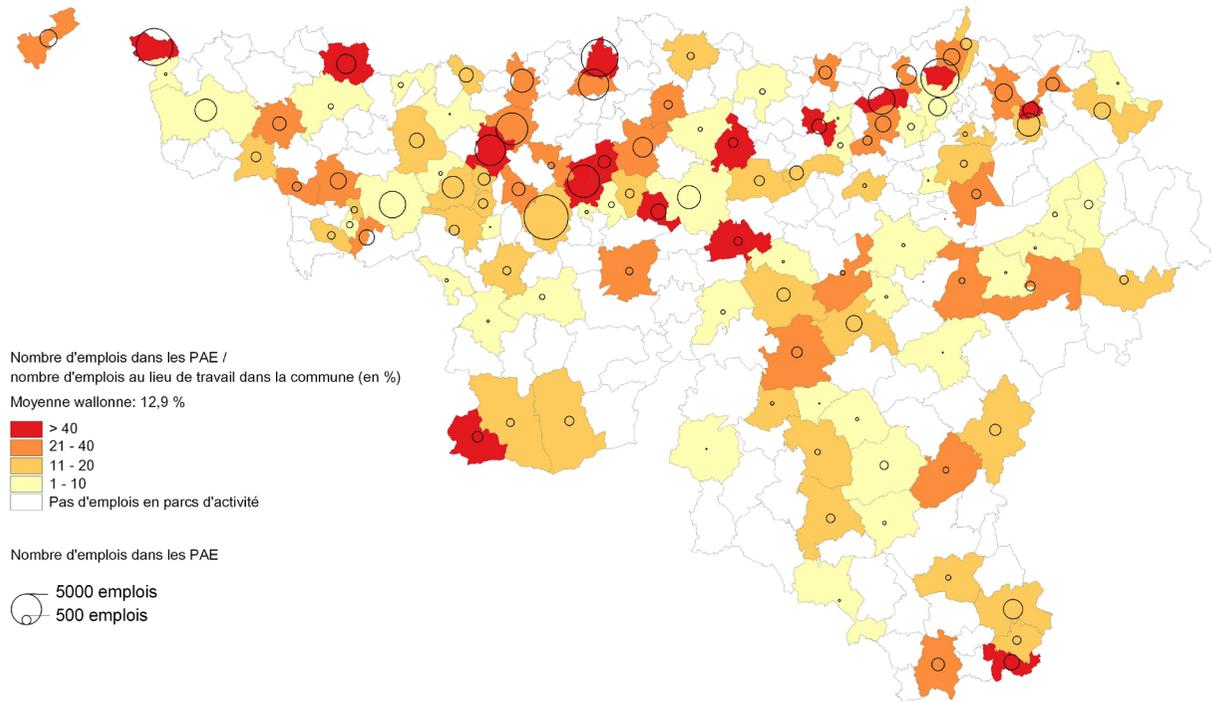
Parcs d'activité économique en Wallonie = emploi salarié

La carte présente, pour chaque commune wallonne, la part de l'emploi salarié (au lieu de travail) localisé dans les parcs d'activité économique. Une trame foncée indique une part plus élevée. La taille des cercles est proportionnelle au nombre total d'emplois dans les parcs dans chaque commune.

Les éléments suivants méritent d'être soulignés :

Le sillon wallon ressort très fortement, du fait non seulement du nombre important de grands parcs qui s'y localisent, mais aussi de la concentration d'activités industrielles dans cette zone et de la tendance de ces secteurs à se localiser préférentiellement dans les parcs. (On trouve d'ailleurs peu d'emploi indépendant localisé dans les PAE, celui-ci s'implantant préférentiellement dans les zones d'habitat, ou dans les zones agricoles dans le cas des agriculteurs). Le sud de la Wallonie est quant à lui relativement clair, mais moins que n'aurait pu le laisser penser la carte présentant la typologie des parcs. Les activités économiques ont, semble-t-il, plus tendance à s'implanter dans les parcs situés dans de petites communes. Il faut toutefois noter que, malgré les faibles nombres absolus,

Part de l'emploi salarié localisé dans les parcs d'activité économique en Wallonie (2006)



Sources : IWEPS 2001 ; ONSS 2001, 2006 ; Lepur 2006

Cartographie : CPDT (ULB - Guide)

Parcs d'activité économique en Wallonie = emploi salarié

La carte présente, pour chaque commune wallonne, la part de l'emploi salarié (au lieu de travail) localisé dans les parcs d'activité économique. Une trame fondée indique une part plus élevée. La taille des cercles est proportionnelle au nombre total d'emplois dans les parcs dans chaque commune.

Les éléments suivants méritent d'être soulignés :

Le sillon wallon ressort très fortement, du fait non seulement du nombre important de grands parcs qui s'y localisent, mais aussi de la concentration d'activités industrielles dans cette zone et de la tendance de ces secteurs à se localiser préférentiellement dans les parcs. (On trouve d'ailleurs peu d'emploi indépendant localisé dans les PAE, celui-ci s'implantant préférentiellement dans les zones d'habitat, ou dans les zones agricoles dans le cas des agriculteurs). Le sud de la Wallonie est quant à lui relativement clair, mais moins que n'aurait pu le laisser penser la carte présentant la typologie des parcs. Les activités économiques ont, semble-t-il, plus tendance à s'implanter dans les parcs situés dans de petites communes. Il faut toutefois noter que, malgré les faibles nombres absolus, certaines communes du sud ont un taux d'emploi dans les parcs important. Ainsi, Aubange a un taux d'emploi localisé dans les parcs de 50,8 %, mais on est ici dans le contexte de la reconversion de la sidérurgie athusienne et du Pôle transfrontalier Européen de Développement.

Si les données sources sont dans l'ensemble assez fiables, on observe toutefois ponctuellement quelques imperfections. Ainsi malgré la présence de PAE importants à Ath (Ath-Primevères et Ghislenghien I et II) la taille du cercle dans cette commune est assez faible, de même qu'à Libramont, où le PAE de Recogne héberge un grand nombre d'emplois.

Les périphéries des grandes villes présentent en général un taux d'emploi dans les parcs plus élevé que ces dernières. Ceci s'explique bien entendu en grande partie par le fait que le nombre total d'emplois dans les villes est plus important que dans les communes périphériques. Si au total le nombre d'emplois présents dans les parcs est plus élevé dans les villes (par exemple, 10.689 emplois, soit 13 % de l'emploi communal dans les parcs à Charleroi, commune wallonne offrant le plus d'emplois en parcs), la part qu'ils représentent est plus faible. Toutefois, cette explication ne suffit pas : ainsi, dans la périphérie nord et ouest de Liège, plusieurs communes hébergent plus d'emplois dans les parcs que la commune de Liège elle-même, dont le territoire est, il est vrai, plus étriqué que celui de Charleroi (1.688 emplois représentant 1,7 % de l'emploi liégeois). Il en est ainsi pour les communes industrielles d'Herstal (7.936 emplois, soit 49 % du total communal), Grâce-Hollogne (3.909 emplois, soit 48 %) et Ans (2.138 emplois, soit 28 %). Dans la périphérie de Charleroi, la commune de Fleurus héberge 68 % de l'emploi communal dans des parcs, soit 5.647 emplois. Les communes situées au sud de

Liège ainsi qu'au sud de Charleroi, plus résidentielles, ne sont pas concernées.

Par ailleurs, d'autres communes se distinguent par un taux élevé d'emplois dans les parcs, comme Seneffe avec un taux de 83 % (4.993 emplois) et Lessines avec 44 % (2.018 emplois).

Parcs d'activité économique en Wallonie = emploi salarié

Niveau spatial :

Communes.

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Part de l'emploi salarié localisé dans les parcs d'activité économique (%) :

Emploi salarié localisé dans les PAE de la commune / emploi salarié total au lieu de travail dans la commune (%)

Méthode de classification :

Limites des classes définies sur base des discontinuités naturelles.

Données utilisées :

Emploi salarié localisé dans les PAE par commune, en 2006 (2001 pour les parcs IEG)

Emploi salarié au lieu de travail total dans la commune 2006 (2001 pour les parcs IEG)

Sources des données :

Lepur, 2001 – 2006.

ONSS (<http://www.onss.be/onsrsz/fr/home.htm>)-, 2001 - 2006.

Auteurs :

Caroline d'Andrimont (cdandrim@ulb.ac.be – 02.650.50.77)

Pierre Kummert (pkummert@ulb.ac.be - 02.650.50.80)

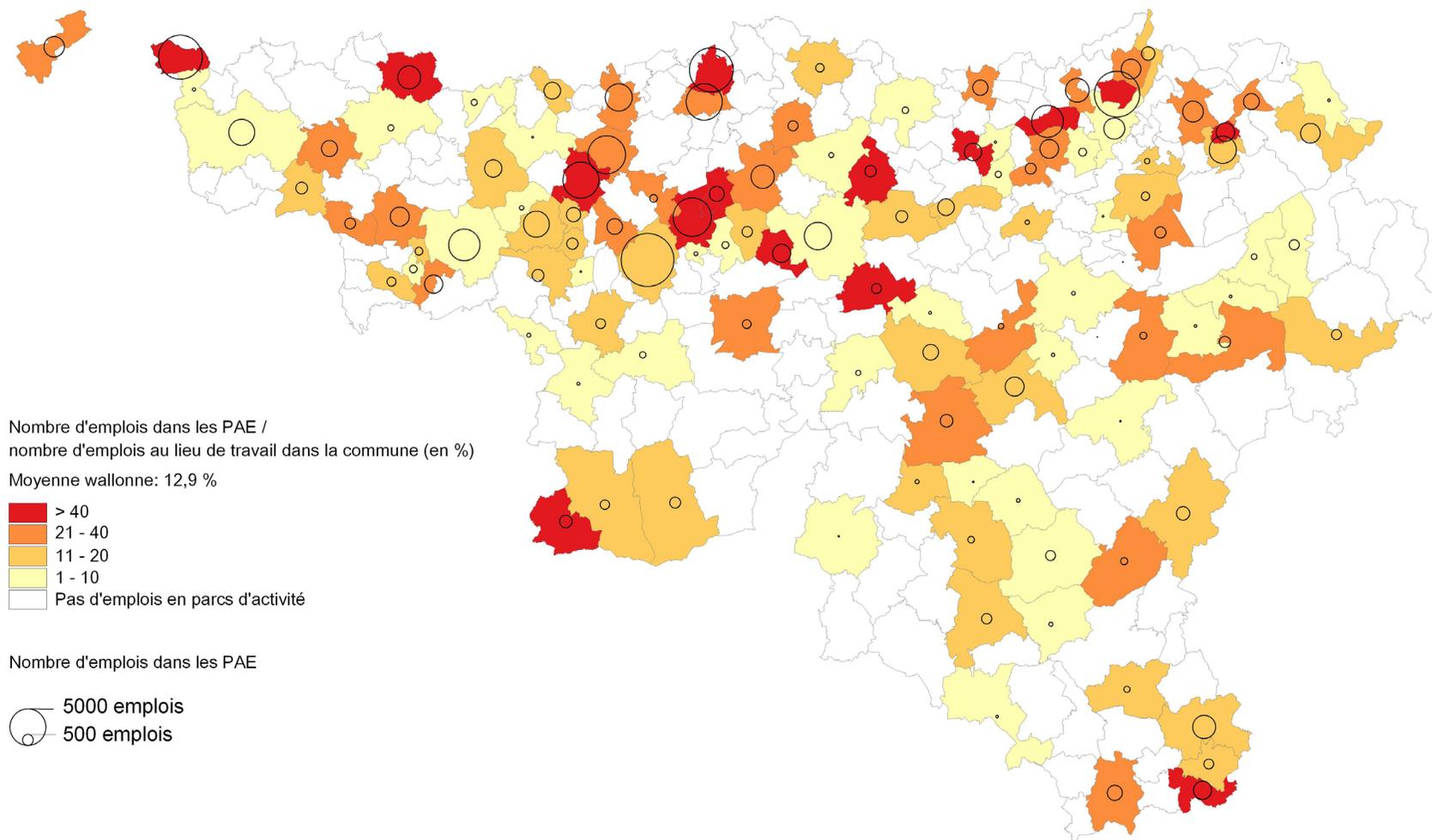
Benjamin Wayens (bwayens@ulb.ac.be – 02.650.50.79)

Pablo Medina Lockhart (pmedinal@ulb.ac.be – 02.650.65.16)

et Prof. Christian Vandermotten (cvdmotte@ulb.ac.be).

Parcs d'activité économique en Wallonie = emploi salarié

Part de l'emploi salarié localisé dans les parcs d'activité économique en Wallonie (2006)



Sources : IWEPS 2001 ; ONSS 2001, 2006 ; Lepur 2006

Cartographie : CPDT (ULB - Guide)